

LE MANIFESTE COOPÉRATIF



CE QUE NOUS
CROYONS

CE QUE NOUS
FAISONS



**UNE BANQUE
QUI SIGNE
UN MANIFESTE,
C'EST UN SIGNE**

Souvent, une question a plusieurs réponses. Entreprendre en coopérative est une réponse à plusieurs questions. C'est une solution actuelle, efficace lorsqu'il s'agit de mobiliser capitaux et énergies autour d'un projet.

C'est également, et surtout, une réponse d'avenir pour celles et ceux qui placent les Hommes au cœur de l'économie. Le rôle unique que tient le Crédit Coopératif dans le paysage bancaire français est le résultat de cet engagement.

Un engagement qui s'exprime dans son mode de gouvernance, sa gestion, les solutions bancaires qu'il propose, mais aussi dans sa relation avec ses clients-sociétaires.

Un engagement qui répond à leur propre volonté d'entreprendre autrement.

C'est le choix d'un autre modèle bancaire.



**Mettre l'esprit coopératif au service
de l'économie sociale et solidaire est
le signe distinctif du Crédit Coopératif.**

C'est le signe de sa différence.

C'est une expérience qui ne demande
qu'à être partagée. Économiques,
humaines, environnementales,
les circonstances l'imposent.

CE QUE NOUS
CROYONS

LE POUVOIR, ÇA SE PARTAGE



« Une personne, une voix »

Ce principe fondateur de la vie coopérative établit le partage du pouvoir sur une base équitable en donnant à chaque sociétaire le même poids dans les prises de décision, quel que soit le nombre de parts détenues. Et ce, dans toutes les instances coopératives, au niveau local, régional ou national.

**C'EST
NOTRE**



**100% du capital
du Crédit Coopératif
et des droits de vote sont
détenus par ses clients.**

CE QUE NOUS
CROYONS



La transparence ne consiste pas seulement à tout montrer, ce qui, pour une banque, revient à produire des pages et des pages de chiffres et de tableaux complexes.

La transparence, c'est dire ce que l'on fait de l'argent confié, et l'expliquer clairement.

Cette pédagogie bancaire est une force. Elle permet aux clients et sociétaires de mieux comprendre le rôle de leur banque, et donc de juger et d'influer utilement sur ses décisions.

**C'EST
NOTRE**



En 2015, la GRI, référentiel international en matière de développement durable, a certifié le rapport annuel du Crédit Coopératif au niveau le plus élevé d'application (niveau A+).

CE QUE NOUS
CROYONS

IL EST
TEMPS
DE PRENDRE
LE TEMPS
D'ENTREPRENDRE
AUTREMENT



Le Crédit Coopératif et ses sociétaires – coopératives, mutuelles, associations, organismes d'intérêt général – s'interrogent depuis toujours sur

les effets sociaux

et environnementaux de chaque projet, sur leur vocation

d'intérêt général. Ce qui n'exclut ni la recherche du profit, ni les principes d'une gestion saine. Mais cela inclut le facteur temps. Le temps nécessaire pour créer des richesses réelles, des emplois, la cohésion sociale. Tout le contraire de la spéculation. La finance utile à tous est une finance patiente.

**C'EST
NOTRE**



En 2014, le Crédit Coopératif a financé les acteurs des énergies renouvelables à hauteur de plus de 520 millions d'euros, soit 98,3% des financements réalisés pour ses clients du secteur de l'énergie.

CE QUE NOUS
CROYONS



L'ENGAGEMENT
EST UN
MOTEUR
ÉCONOMIQUE

**Les clients et sociétaires
du Crédit Coopératif sont fiers
d'appartenir au monde de
l'économie sociale et solidaire.**

Fiers de participer avec leur banque à la création et au maintien d'emplois dans les territoires. Fiers de s'engager avec la banque pionnière de la finance éthique et solidaire et de confier leur argent à un partenaire qui s'engage auprès des acteurs de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté. Fiers de participer à une finance plus engagée en soutenant, grâce à des produits innovants comme le compte Agir, les projets des acteurs d'un monde plus juste et plus écologique.

**C'EST
NOTRE**



**En 2014, 72% des crédits
aux personnes morales
concernent des organismes
d'intérêt général ou des
entreprises de l'économie sociale.**

BANQUIER À TAILLE

HUMAINE

PAR CONVICTION

**La proximité n'est pas seulement
une question de géographie,
à plus forte raison lorsqu'on partage
les mêmes valeurs.**

Depuis toujours, elle se mesure par la connaissance fine des secteurs de leurs clients que possèdent les chargés de clientèle du Crédit Coopératif et par leur capacité d'écoute. Cela leur permet de voir plus loin que les ratios financiers pour mieux appréhender les projets qui leur sont soumis.

C'EST
NOTRE



**76% des décisions
de crédit sont prises
en agence.**





**C'est au travers de son activité de crédit,
ses services bancaires,
son offre de placements, ses choix
stratégiques que le Crédit Coopératif
peut agir utilement pour développer
l'économie sociale et solidaire en France.**

Ce n'est qu'une banque, mais une banque
de plein exercice, dont les réserves
garantissent des engagements
à long terme pour des projets d'avenir.
La différence est dans l'action.

FINANCER LES ACTEURS D'UNE ÉCONOMIE **UTILE** À L'HOMME ET À LA SOCIÉTÉ

En exerçant son métier de banquier, le **Crédit Coopératif** contribue au développement d'un monde dans lequel l'utilité sociale des projets compte autant que leur valeur financière.

Ainsi, plus de 76 % des ressources sont utilisées pour octroyer des crédits à ses clients, dont près des deux tiers à des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

* Proportion calculée sur le seul périmètre Crédit Coopératif et BTP Banque.
(1) Immobilisations.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



ENTREPRISES 48%*

ENTREPRISES	100 %
Coopération et groupements	47 %
- dont distribution	36 %
- dont coopératives agricoles	6 %
- dont Scop et autres coopératives	5 %
Éco-activités	11 %
PMI	15 %
PME de services	6 %
Entreprises du BTP	12 %
Divers	9 %

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 42%*

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	100 %
Personnes âgées et santé	19 %
Handicap	14 %
Secteur public local	28 %
Logement social	15 %
Associations sociales, enfance, insertion	6 %
Formation, enseignement, recherche	6 %
Environnement, culture, tourisme, sport	4 %
Mutualité	4 %
Divers	4 %

PARTICULIERS 10%*

"En tant que coopérative, c'est tout naturellement que nous avons voulu nouer un partenariat avec le Crédit Coopératif, avec lequel nous partageons les mêmes valeurs."

François Desroziers et Nicolas Dabbaghian ont créé SPEAR (Société pour une épargne activement responsable).



CRÉER LES CONDITIONS D'UNE RELATION COOPÉRATIVE

"En nous associant, nous disposons d'une puissance de travail, de créativité et de proposition beaucoup plus forte."

PATRICK LENANCKER
Président de la confédération générale des SCOP



Banque coopérative, dans sa gouvernance comme dans ses pratiques quotidiennes, le Crédit Coopératif donne à ses clients sociétaires les moyens d'agir au cœur de la banque.

Ils sont présents à tous les niveaux de sa gouvernance. Détenteurs de la totalité des droits de vote dans les assemblées générales qui adoptent les résolutions selon le principe « une personne, une voix », leurs représentants sont les membres du Conseil d'administration, qui détermine la stratégie de la banque en cohérence avec les attentes des coopérateurs. Au niveau local et régional, d'autres représentants, les conseillers, se réunissent régulièrement pour dialoguer et exprimer leurs besoins dans les conseils d'agence et les comités de région. Ces relations étroites avec ses clients sociétaires et les fédérations et mouvements professionnels de leur secteur, lui permettent d'adapter son offre aux besoins réels des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

23 assemblées régionales ont réuni 2800 sociétaires et clients en 2013.

505 Le nombre de représentants de sociétaires qui siègent dans les instances locales de la vie coopérative de la banque au 31 décembre 2014.

Une coopération tripartite exemplaire

Acome, CGSCOP, Crédit Coopératif : une coopérative, sa confédération, leur banque. Soit une relation ternaire dans laquelle chacun a sa place. Explications.

Acome, c'est le nom du premier groupe coopératif industriel français, spécialiste et leader sur le marché des câbles, fils et tubes de synthèse. Doté du statut de SCOP depuis sa création, en 1932, il est client du Crédit Coopératif : « *c'est un interlocuteur de confiance, un partenaire qui nous comprend en tant que coopérative, et qui est à notre écoute lorsque nous traversons des périodes de crise*, explique Dominique Rialland, contrôleur de gestion d'Acome. *Il nous a accordé des lignes de crédit en 2001, lors de la crise des télécoms, et en 2008, lorsque les constructeurs automobiles ont fortement baissé leurs stocks, réduisant brutalement notre chiffre d'affaires fils automobile de moitié.* »

Une compréhension mutuelle

Acome est adhérent à la CGSCOP, qui siège au Conseil d'administration du Crédit Coopératif : « *Nous avons un lien historique*, confirme Patrick Lenancker, Président de la CGSCOP. *Les SCOP ont besoin d'une banque partenaire, et nous sommes là pour faire remonter leurs problématiques.* » C'est ainsi qu'est née la société de caution mutuelle Sofiscop, créée par le mouvement des

2200

SCOP et 44 000 salariés composent la CGSCOP.

SCOP, et qui garantit les prêts à moyen terme, les financements de besoin en fonds de roulement ou encore les crédits-bails accordés aux SCOP par le Crédit Coopératif. Mais il existe bien d'autres outils financiers spécifiques : Socoden (Société Coopérative de Développement et d'Entraide), ScopInvest pour les titres participatifs... Autant de solutions issues d'une compréhension mutuelle des trois parties, et qui aident les salariés des SCOP dans leurs projets de développement. « *Nous sommes dans une logique de cercles progressifs*, conclut Patrick Lenancker. *Les salariés n'ont pas un pouvoir d'épargne important. Ils peuvent s'appuyer sur la CGSCOP, puis sur la Socoden, et ensuite sur le Crédit Coopératif, qui ont une complémentarité de métiers et se répartissent le risque.* » Des accompagnants exigeants, mais bienveillants.

DOMINIQUE RIALLAND
Contrôleur de gestion d'Acome



UN ENGAGEMENT FORT POUR LA PROMOTION DU MODÈLE COOPÉRATIF

Le Crédit Coopératif est actif dans les organismes de promotion de l'économie sociale et solidaire en France (CNCRESS, GNC-Coop FR) et en Europe (Coopératives Europe, Social Economy Europe), mais aussi dans les instances coopératives internationales (ACI, AIBC). Il a participé à la création de la Febea (Fédération européenne des banques éthiques et alternatives), dont il a assuré la présidence, ces dernières années. Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, il a participé au lancement du Global Development

Co-operative Fund, fonds d'investissement au profit de coopératives dans les pays en développement.

AGIR

EN BANQUIER À PART, ET À PART ENTIÈRE

Soutenir et accompagner ses clients dans la durée,
c'est être capable de construire avec eux des solutions à la hauteur de leurs projets,
qu'elles soient à forte technicité bancaire ou à fort engagement sociétal.

PROPOSER TOUS LES SERVICES BANCAIRES UTILES

• GESTION DES FLUX

Services de banque à distance et outils de banque en ligne au service des flux quotidiens.

• FINANCEMENTS

À court, moyen et long termes en fonction des besoins.

• GESTION DE TRÉSORERIE

Épargne bancaire, placements financiers, comptes à terme, BMTM... et services associés (logiciel de gestion, gestion du poste client...)

• INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET SOCIALE

Capital-développement, financements spécialisés, salle des marchés, plan d'épargne entreprise, PERCO, solutions de prévoyance...

• INTERNATIONAL

198 pays couverts, 130 devises gérées.

INVENTER DES SOLUTIONS SPÉCIFIQUES

• LES PRODUITS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le Crédit Coopératif a développé une gamme pour les entreprises allant du conseil en certification au financement de projets en passant par le placement. Avec le prêt éco-habitat, il prend en compte des critères écologiques dans la fixation du taux ou des modalités des crédits immobiliers accordés aux particuliers. Il propose également PREVair, un crédit à taux préférentiel pour financer des travaux ou des équipements verts.

• LE COMPTE AGIR

Avec ce compte courant, le Crédit Coopératif permet à ses clients particuliers de choisir les domaines d'activité qui sont financés avec l'argent déposé sur leur compte. Tous les projets proposés sont à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale. De plus, grâce à une application informatique spécifique, la traçabilité des fonds est garantie.

• LES PRODUITS SOLIDAIRES ET ÉTHIQUES

Depuis plus de trente ans, le Crédit Coopératif innove dans la finance solidaire. Créateur du premier placement de partage, Faim et Développement, il propose aujourd'hui la plus large gamme de produits bancaires solidaires (carte de paiement, compte-chèque...). Il permet également à ses clients de placer leurs avoirs de façon socialement responsable, grâce à sa filiale Ecofi Investissements, qui propose une gamme d'OPCVM gérée selon les principes de l'ISR.

PRÈS DE
4 000 000 €

de dons ont été versés aux 53 associations
partenaires du Crédit Coopératif grâce
à l'épargne de partage en 2014.

PIERRE QUERCY et HÉLÈNE DURLEWANGER
président d'Habitat Réuni
et responsable du logement social au Crédit Coopératif

Penser les services bancaires comme un partenariat

Qu'est-ce qui a amené Habitat Réuni à travailler avec le Crédit Coopératif ?

PIERRE QUERCY : Nous sommes un jeune groupement coopératif d'organismes HLM. Représentant 115 000 logements dans 13 régions, les membres sont ancrés sur leurs territoires, et fédérés autour de valeurs communes. Très vite s'est imposée l'importance de l'optimisation de nos moyens financiers et d'une mutualisation entre nos associés.

HÉLÈNE DURLEWANGER : Nous avons proposé à Habitat Réuni une méthode pour développer une coopération financière fondée sur la mutualisation de leurs ressources disponibles et adaptée à leur mode de fonctionnement.

PIERRE QUERCY : C'était la solution idéale, et c'est sur cette base que nous avons créé le Fonds d'investissement durable et solidaire (FIDES).

Peut-on parler de coconstruction de l'offre ?

PIERRE QUERCY : Absolument ! Le Crédit Coopératif a été véritablement proactif.

HÉLÈNE DURLEWANGER : Nous connaissons bien le secteur du logement social :

"Le domaine du logement social implique des contraintes de financement sur le très long terme, et des besoins de trésorerie à très court terme, pour lesquels le Crédit Coopératif a une expérience significative."

**HÉLÈNE DURLEWANGER
ET PIERRE QUERCY**

ces clients ont des contraintes de financement sur le très long terme, et des besoins de trésorerie à très court terme. Nous leur proposons des produits spécifiques, tels que les PSLA (Prêt social de location-accession) et les prêts indexés sur le Livret A.

PIERRE QUERCY : Les conditions sont très intéressantes. Les financements accordés par le Crédit Coopératif en 2013 vont contribuer à construire 4000 logements par an entre 2013 et 2015, et en réhabiliter 1700 par an sur le plan énergétique !





"Le Crédit Coopératif est un partenaire indispensable de l'économie sociale et solidaire, parce qu'il met en œuvre des solutions innovantes qui leur permettent de développer leurs ressources."

SOPHIE DES MAZERY

AVOIR L'AUDACE DE RESTER RAISONNABLE

Dans un monde où tout va de plus en plus vite, et en particulier sur les marchés financiers, rester raisonnable est signe d'audace.

C'est le choix que fait depuis toujours le Crédit Coopératif dans son mode de gestion, ce qui lui a permis de traverser les dernières crises plus sereinement. C'est un choix en accord avec ses valeurs, qui lui fait rechercher une gestion équilibrée plutôt que le profit maximal. Une démarche volontariste, qui passe par des engagements concrets.

UNE POLITIQUE DE GESTION FINANCIÈRE RAISONNÉE, RESPONSABLE ET NON SPÉCULATIVE

Banque coopérative, le Crédit Coopératif n'est pas coté : il n'est donc pas soumis à la pression quotidienne du cours de Bourse ni au risque d'OPA. Il s'impose une durée de détention minimale à respecter par les opérateurs et une gestion "patiente". Il ne propose pas de produits spéculatifs sur les dérivés de taux, de changes et de matières premières ni de produits financiers exotiques. Pour ses activités

financières et de crédit, il s'attache à ne pas faire d'investissement et de financement dans des entités domiciliées dans des pays ou des territoires dont le cadre réglementaire est jugé insuffisant, couramment appelés "paradis

**OBJECTIF
ZÉRO
PARADIS
FISCAUX**

SOPHIE DES MAZERY

Directrice de Finansol

Une pratique de la finance qui a un effet positif sur la société

26 produits d'épargne solidaire du Crédit Coopératif sont labellisés par Finansol.

Que garantit ce label ?

Le label Finansol assure aux épargnants que leur argent contribue au financement d'activités à forte utilité sociale et/ou environnementale, telles que l'emploi dans des entreprises d'insertion, l'agriculture biologique ou encore les logements très sociaux... Le label atteste également l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable et complète sur le produit d'épargne solidaire.

fiscaux et judiciaires", et il n'y possède ni implantation ni filiale. 66% des actifs financiers gérés pour compte propre font l'objet, chaque année depuis 2009, d'une analyse extra-financière annuelle "environnement, social, gouvernance" (ESG) utilisant les données de la société de notation indépendante Vigéo. Le Crédit Coopératif a également créé la contribution volontaire sur les transactions de change (CVTC), avec laquelle il s'engage à reverser à des acteurs reconnus de l'aide au développement international 0,01% du montant total des opérations de change interbancaires qu'il traite.

GABV

Le Crédit Coopératif est la seule banque française à avoir été admise au GABV
(l'alliance mondiale pour une banque fondée sur des valeurs).

Selon vous, qu'est-ce qui différencie le Crédit Coopératif des autres acteurs bancaires proposant des produits d'épargne solidaire ?

Le Crédit Coopératif est l'acteur historique de la finance solidaire ! Grâce au Livret Agir, les épargnants peuvent financer les initiatives d'associations innovantes, œuvrant dans des secteurs très diversifiés. En outre, le Crédit Coopératif a toujours su faire preuve de créativité en déclinant une gamme de placements solidaires inédite, adaptée aux besoins de l'économie sociale et solidaire. C'est notamment le cas du compte à terme Agir pour le CCFD qui propose aux investisseurs institutionnels – les OIG ou les entreprises – de donner du sens à leurs placements. Le Crédit Coopératif a la particularité de repérer et de mettre en œuvre les mécanismes d'épargne solidaire les plus intéressants.

DES RÉMUNÉRATIONS VARIABLES MODÉRÉES

La rémunération des chargés de clientèle est essentiellement basée sur une rémunération fixe. Le montant annuel de la part variable est en moyenne l'équivalent d'un demi-mois de salaire et, en aucun cas, ils ne sont intéressés à la vente d'un produit. Concernant les opérateurs de marché, la part variable de leur rémunération est fondée sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, individuels et collectifs. D'un montant d'un mois si l'objectif est seulement atteint, elle ne peut dépasser quatre mois.

UNE DÉMARCHÉ DE RESPONSABILITÉ ÉVALUÉE

Le Crédit Coopératif s'inscrit lui-même dans une démarche de développement durable fondée sur des critères relevant de la GRI (global reporting initiative), qui fixe au plan international les lignes directrices pour le reporting développement durable, et fait référence aux principes définis par l'Alliance coopérative internationale. Cette démarche volontariste se traduit par des actions concrètes notamment en termes de réduction des émissions carbone (avec un objectif de réduction de 5% à l'horizon 2015), de formation des collaborateurs et en faveur du handicap.

TOUS BANQUIERS!



Le Crédit Coopératif est le banquier d'une idée : l'idée d'une finance utile à tous

Une idée à hauteur d'homme — de femmes et d'hommes qui placent l'utilité sociale de leurs projets au-dessus de la recherche du profit immédiat. Ses clients trouvent auprès de leur banquier un mode de partenariat expert et inédit : coopératif, en somme. Mais ils découvrent également une banque dont ils peuvent devenir les sociétaires, une banque qui leur donne les moyens d'agir pour l'édification d'une société plus forte, plus juste, plus équitable. De clients, ils sont devenus banquiers. Logique ! Même si cette logique combat les idées reçues...

Une banque n'est jamais qu'un moyen d'encourager l'envie d'entreprendre. Être banquier n'est pas une fin en soi. De même que le droit de vote nous fait citoyens, la banque coopérative de l'économie sociale est le moyen de transmettre à chacun de ses sociétaires cette responsabilité : nous sommes tous banquiers !

Flashez ce code
pour en savoir plus
sur nos engagements
et nos actions





www.credit-cooperatif.coop



Retrouvez-nous sur
facebook et twitter